

VENTE LJ LA SARL LANDRIVON (Me ROUMEZI)

VENTE DU 03/07/2013

Place Armand Pugnot 38340 VOREPPE

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Le Mercredi 3 juillet 2013 à 10 heures

Place Armand Pugnot 38340 VOREPPE

D'UN FONDS DE COMMERCE A USAGE DE
CAFE, BAR, SNACK, RESTAURANT AVEC LICENCE IV

Liquidation Judiciaire de LA SARL LANDRIVON. Jugement du Tribunal de Commerce de Grenoble, en date du 30 Avril 2013.

MISE A PRIX : 20.000 €

S'appliquant :

A) Aux éléments incorporels (nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail, Licence IV) à concurrence de 10.000€

B) Aux éléments corporels (matériel de commerce servant à l'exploitation) à concurrence de..... 10.000€

AU COMPTANT – FRAIS EN SUS

Ordonnance du 29 mai 2013. Pour tout ce qui concerne cette adjudication, élection de domicile est faite à GRENOBLE (Isère) 9 Bis Rue de New York, en l'Etude de Me Christophe ROUMEZI, Mandataire-Judiciaire, seul habilité à recevoir les oppositions. Le cahier des charges contenant les clauses et conditions de la vente a été dressé par la SCP Jean-Claude ANAF et Associé, Commissaires-Priseurs Judiciaires, et se trouve déposé en son Etude, où il peut être consulté. Pour visiter le fonds de commerce, s'adresser à la SCP Jean-Claude ANAF et Associé, Commissaires priseurs judiciaires à Grenoble.

Consignation pour enchérir pour le fonds de commerce : 10.000 € par chèque certifié à l'ordre de la SCP Jean-Claude ANAF et Associé. Pour le paiement du solde, une garantie bancaire ou chèque certifié sera exigé immédiatement après l'adjudication, à l'acquéreur du fonds de commerce. Règlement comptant frais en sus.

A défaut d'adjudicataire pour le fonds de commerce, vente détaillée du matériel et de la licence IV.

